

ÉDITION 2024

MAI à vélo



DOSSIER DE PRESSE

UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.

www.maiavelo.fr

SOMMAIRE

- Editorial de la Présidente de Mai à vélo _____ 4
- Informations pratiques 2024 _____ 6
 - Inscrire un événement sur la plateforme
 - Participer à un événement Mai à vélo cette année
- Mai à vélo en quelques chiffres _____ 8
- La tournée Mai à vélo _____ 9
- Pourquoi adopter le vélo ? _____ 10
 - C'est bon pour la santé, à tout âge
 - C'est bon pour l'environnement
 - C'est économique
- Les membres du collectif Mai à vélo _____ 12



“ ÉDITO



Maria Jebli-Chedeville, présidente de Mai à vélo

UN MOIS POUR FÊTER LE VÉLO !

Chers amis,

Le printemps est arrivé, et avec lui, l'occasion parfaite de monter en selle et de laisser les douces brises printanières nous emporter vers de nouvelles aventures à vélo ! En tant que présidente de ce merveilleux collectif, soutenu par des partenaires engagés, je suis ravie de lancer avec vous cette 4^{ème} édition pour célébrer le mois de mai, le mois du vélo !

Durant tout le mois de mai, les structures organisatrices se mettent en mouvement pour encourager chacun d'entre vous à enfourcher son vélo et à explorer le monde qui nous entoure. Que ce soit pour le plaisir, pour le sport, pour la santé ou pour la planète, chaque coup de pédale compte et fait une différence ! À travers les initiatives et les événements organisés

dans toute la France, nous voulons partager notre passion pour le vélo et inspirer le plus grand nombre à adopter ce mode de transport joyeux, écologique et plein de bienfaits. Parce que chaque kilomètre parcouru à vélo est une petite victoire pour notre santé, pour notre environnement et pour le plaisir de découvrir de nouveaux horizons.

Alors, que vous soyez un cycliste chevronné ou un novice curieux, rejoignez-nous ce mois-ci pour des balades en groupe, des ateliers de réparation, des défis amicaux et bien plus encore ! Ensemble, faisons de mai un mois inoubliable où le vélo est roi et où chaque instant passé sur deux roues est une source de bonheur et d'épanouissement.

Ensemble, pédalons vers un avenir plus vert, plus actif et plus solidaire. Enfouchez vos vélos, respirez l'air frais et laissez-vous porter par la magie du mois de mai à vélo !

À bientôt sur les vélos !

ROULER À BICYCLETTE, LE MEILLEUR MOYEN DE CONJUGUER LIBERTÉ, SANTÉ ET DE NOMBREUX BIENFAITS.

Mettre du vélo dans son quotidien c'est aussi contribuer à cette quête de sérénité à laquelle nous aspirons tous. Pédaler permet de découvrir une certaine forme de plaisir : la satisfaction de participer par un petit geste à notre bonheur, à notre santé physique et mentale, mais aussi à un mouvement collectif.

Le vélo est donc cet allié formidable qui apporte une solution à plusieurs sujets d'actualités. Avec la marche, il est le moyen de se déplacer de manière active qui permet de se faire du bien en pratiquant une activité physique (qui peut devenir sportive), en clarifiant ses pensées et en étant au grand air.

Pour paraphraser Emile Zola, à vélo, on évacue nos soucis, on ne pense plus.

Il n'y a donc qu'un bilan positif au vélo. Nous, collectif Mai à vélo, avons choisi le mois de mai pour encourager l'adoption du vélo par tous. Quoi de mieux que de commencer aux beaux jours pour ensuite pratiquer toute l'année.

L'essayer, c'est l'adopter !

Rendez-vous sur la carte interactive de notre site Internet www.maiavelo.fr/nos-evenements pour trouver les événements Mai à vélo proches de chez vous.

Maria Jebli-Chedeville, présidente de Mai à vélo



INFORMATIONS PRATIQUES 2024

COMMENT INSCRIRE UN ÉVÉNEMENT/ UNE ACTIVITÉ/UN CHALLENGE ?

QUAND ?

L'activité peut avoir lieu en semaine, le week-end, les deux, tout est possible durant le mois de mai 2024 !

L'ambition est qu'un maximum d'initiatives autour du vélo soient organisées durant cette période.

Mai à vélo s'inscrit dans la continuité des événements nationaux existants, notamment la fête du vélo, événement porté par la Fédération Française de Cyclotourisme, membre de la coordination nationale de Mai à vélo.

A ce titre, les fêtes du vélo organisées le premier week-end de juin peuvent être enregistrées sur la plateforme. En revanche, le challenge d'activité Mai à vélo par Geovelo sera actif uniquement du 1^{er} au 31 mai.

QUELS TYPES D'ÉVÉNEMENTS ET POUR QUEL PUBLIC ?

Les initiatives peuvent se décliner sous différentes formes selon les envies et les attentes des structures qui les organisent : balade, bourse aux vélos, démonstration, courses, ateliers de remise en selle, d'auto-réparation, de prévention à la sécurité routière ou d'identification de vélo pour aider à lutter contre le vol, etc. Les initiatives visent tout le monde, petits, grands, jeunes, anciens, valides, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, sportifs ou sédentaires, cyclistes aguerris ou novices... Les entités organisatrices d'événements enregistrent déjà leur événement sur le site maiavelo.fr.

POURQUOI MAI À VÉLO ?

Inscrire son initiative dans le cadre de Mai à vélo, c'est lui donner un rayonnement et une résonance nationale.

Mai à vélo est là pour accompagner les organisations publiques et privées en mettant à leur disposition un certain nombre d'outils pour les guider dans la mise en place d'un événement cyclable.

COMMENT TROUVER UN ÉVÉNEMENT ?

Trouvez sur chaque fiche événement enregistrée sur la plateforme Mai à vélo - www.maiavelo.fr/nos-evenements - toutes les informations y afférent, et prenez contact avec les organisateurs pour avoir plus d'informations si vous le souhaitez.

Pour enregistrer un événement Mai à vélo, les organisateurs remplissent le formulaire accessible sur la plateforme www.maiavelo.fr/creer-un-evenement via l'espace organisateur. L'entité organisatrice peut ensuite, via son espace organisateur, modifier, supprimer, dupliquer tous les événements qu'elle souhaite et qu'elle aura préalablement enregistrés.

L'événement est automatiquement mis en ligne sur la carte interactive www.maiavelo.fr/nos-evenements

FOCUS SUR LES CHALLENGES D'ACTIVITÉ AVEC GEOVELO

Au niveau national, chacun pourra participer aux challenges d'activité Mai à vélo proposés sur l'application d'itinéraires à vélo Geovelo : les kilomètres parcourus à vélo par les communautés d'entreprises, de collectivités, d'associations, d'établissements scolaires, etc. sont enregistrés dans l'application. Des classements locaux et nationaux par catégorie seront établis.

INSCRIRE SON ORGANISATION AU CHALLENGE NATIONAL DE GEOVELO

Pour inscrire une organisation au challenge d'activité Mai à vélo, il est nécessaire de remplir le formulaire accessible sur <https://challenge-maiavelo.geovelo.fr/inscription/>. Une fois la création de l'espace validé par les équipes internes, on peut le retrouver en ligne sur la carte interactive www.maiavelo.fr/nos-evenements.

COMMENT PARTICIPER À MAI À VÉLO CETTE ANNÉE ?

Pour trouver un événement à proximité de son lieu de vie, il suffit d'utiliser le moteur de recherche avancé et la carte interactive disponibles sur le site internet de Mai à vélo.

Trouver une activité peut se faire selon plusieurs filtres :

- Date
- Thématique : animation, atelier, balade, challenge, compétition, initiation, randonnée...
- Géographique : toutes les villes, départements et régions ayant des événements inscrits sont recensés
- Public : enfants, familles, seniors, sportifs...
- Niveau de difficulté : très facile (famille), facile (pour tous les pratiquants), difficile (cycliste habitué), très difficile (cycliste expérimenté et/ou sportif)
- Type de pratique : VTT, BMX, vélo de route, cyclocross, gravel, vélo de ville...
- Entité organisatrice

Il est possible de ne remplir qu'un filtre pour avoir un résultat global ou de tous les remplir pour avoir un résultat précis.

LES ÉVÉNEMENTS MAI À VÉLO

Liste non exhaustive des différents événements qu'on pourra retrouver cette année, partout en France :

- L'organisation d'une randonnée en VAE, à Vitry
- Le vélo village et le challenge à l'école à vélo, à Cognac
- «Vélo Récup'» et le challenge «Rêve de Vélo», à Nîmes
- L'évènement «Parlons Massy» dédié à la pratique du vélo, à Massy
- La journée «Ça me dit à vélo», ateliers et challenges, à Commeny
- «Les vélos régionales», vélo et gastronomie vendéenne, à la Tranche-sur-mer
- La balade «Des vélos et des roses», tous ensemble à vélo par la voie verte, à Camon
- L'évènement «Vive le Pedal'age», circuit et expos sur le thème du vélo, à Noyal-Pontivy
- L'expo photo en plein air «Roues libres», à Bois-le-Roi
- Le colloque Voies Vertes : «Parlons revêtement !», à Avignon
- et bien d'autres...



BILAN MAI À VÉLO 2023

- Plus de **4 000 événements** dont **2 000 challenges**
- **51 500 participants** aux challenges
- Près de **15,8 millions de km** parcourus
- Une mobilisation dans tous les départements, y compris dans certains DROM-COM
- **37%** des événements ont été organisés par des associations
- **26%** par des collectivités
- **32%** par des entreprises
- **5%** par des établissements scolaires
- **1** vélo-reporter qui a sillonné la France pour partir à la rencontre de 18 porteurs d'évènements

OBJECTIFS 2024

Toujours plus vite, plus haut, plus fort ensemble que l'édition 2023 !

Toujours plus de vélo ensemble !

Toujours plus de cycle, toujours !

LE VÉLO EN FRANCE*

- **30 millions de Français** de plus de 15 ans font du vélo au moins 1 fois par an¹
- **5 % des Français** en font quotidiennement¹
- **11 milliards de km** parcourus par an¹
- Le marché du cycle représente **2,378 milliards d'euros de chiffre d'affaires** (+7% en 2022)²
- Le vélo est le moyen de transport le plus vendu (**43% des moyens de transport individuels vendus, devant les trottinettes (26,5%) et les voitures (26%)**)²
- **82,5% du Schéma National des Véloroutes est considéré comme réalisé au 1^{er} janvier 2024**³
- **+5% de passages de vélos sur les voies cyclables en 2023 par rapport à 2022**³
- **178 978 enfants formés au Savoir Rouler à Vélo en 2023 (soit +31% par rapport à 2022)**⁴
- **1/6 des collectivités met en place des programmes d'apprentissage et de remise en selle à destination des adultes**⁴

Sources :

¹ ADEME / ² Union Sport et Cycle / ³ Vélo & Territoires

⁴ Club des villes & territoires cyclables et marchables

LA TOURNÉE MAI À VÉLO

Vélo-reporter et pionnier de la vidéo bas carbone, Jérôme Zindy a parcouru plus de 7000 kilomètres en 2023 pour effectuer sa tournée des événements Mai à Vélo. Il remonte en selle pour l'édition 2024 !



En 2023, j'ai eu la chance de couvrir 21 événements Mai à vélo. Partout en France, j'ai pédalé avec des centaines, voir des milliers de personnes. Du citoyen au ministre, de 3 à plus de 100 ans, quelque soit sa pratique, il y a quelque chose qu'on partage tous : le vélo libère et rend heureux, bien plus que je ne le pensais !

À travers cette nouvelle tournée en train à vélo des événements Mai à vélo, j'ai hâte de pédaler à nouveaux aux côtés de celles et ceux font vivre le vélo autour d'eux et d'en relayer leurs initiatives. Mai à vélo nous permet de partager ensemble cette formidable énergie vélo pour la communiquer au plus grand nombre, et l'adopter, pour la vie.



Jérôme ZINDY
Tournée Mai à Vélo



Les étapes de la Tournée à Vélo 2024 de Jérôme Zindy



Après avoir participé à plusieurs éditions des challenges Ensemble en Selle puis de Mai à Vélo, j'attendais le mois de mai avec impatience. J'ai noté une augmentation de mon usage du vélo (et pourtant j'étais déjà vélotafeur) et celui de mon entourage. C'est pourquoi j'ai créé Vélotafons pour que ça dure toute l'année, dès le mois de juin 2022. Une association créée grâce à l'impulsion de Mai à vélo (et d'Ensemble en Selle).

Vélotafons



À travers notre travail continu, nous avons pu créer un environnement où la mobilité douce est valorisée et encouragée, contribuant ainsi à une communauté plus saine, plus active et plus consciente de son impact sur l'environnement. Ensemble, nous continuons à œuvrer pour un avenir où le vélo est non seulement un moyen de transport, mais aussi un symbole de santé, de durabilité et de solidarité.

CHU de Lille



POURQUOI ADOPTER LE VÉLO ?

Mai à vélo encourage le vélo comme moyen de transport pour cinq raisons principales : le vélo rend les déplacements plus respectueux de l'environnement, il permet d'entretenir sa santé et de se déplacer de manière économique. Le vélo permet également de découvrir un territoire et le patrimoine d'une région ou encore de sensibiliser enfants et adultes à divers sujets touchant à l'écologie et à la nature.

LE VÉLO, C'EST BON POUR LA SANTÉ, À TOUT ÂGE

Le vélo est un moyen de transport et un sport que chacun peut pratiquer, quasiment à tout âge. Enfants, adultes et seniors peuvent s'initier au vélo et en tirer des bénéfices pour leur santé. Le vélo est une manière ludique d'entretenir sa forme, seul, en famille ou entre amis.

Comme le rappelle l'ADEME, le vélo est bon pour le corps et pour l'esprit.

- Pédaler permet d'entretenir la partie inférieure du corps : les quadriceps, les mollets et les tendons des jarrets.
- Faire du vélo agit sur le cœur en améliorant la santé cardiovasculaire et en réduisant le risque de maladie cardiaque.
- Pédaler permet aussi d'entretenir en douceur la mobilité des articulations car c'est un exercice à faible impact, ce qui est particulièrement recommandé pour les seniors ou les personnes fragiles.
- Le vélo aide à améliorer l'équilibre et réduire le risque de chute chez les personnes âgées notamment.
- Faire du vélo est aussi bon pour le moral, cela permet de lutter contre la fatigue, de réduire le stress et l'anxiété, de renforcer la mémoire et la concentration.

30 MINUTES DE VÉLO PAR JOUR, C'EST...

- Un meilleur système cardiovasculaire (grâce à la stimulation du muscle cardiaque)
- Une réduction du stress et de l'anxiété
- Une amélioration de l'équilibre (réduit les chutes chez les personnes âgées notamment)
- + de mémoire et de concentration
- Un remède pour lutter contre la fatigue
- -30% de risque de maladie (comme le cancer, les diabètes)

FOCUS ENFANTS

L'obésité et le surpoids chez les enfants en France sont en constante augmentation depuis les années 1980 et deviennent un problème majeur de santé publique (en 2020, 21% des enfants de 8 à 17 ans étaient en surpoids ou obèses, dont 6% obèses, selon l'ObEpi*). L'un des principaux facteurs favorisant le surpoids chez les enfants est la sédentarité. Encourager les enfants à faire du vélo, c'est les encourager à bouger tout en s'amusant, entre copains ou en famille.

*Étude épidémiologique sur l'obésité réalisée tous les trois ans de 1997 à 2012 à l'initiative du laboratoire Roche, et reprise en 2020 par la Ligue contre l'Obésité

LE VÉLO, C'EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT

Le vélo, si on le compare à d'autres moyens de transport comme le bus, le train ou la voiture, présente l'avantage indéniable d'être plus respectueux de l'environnement. Pourtant, d'après une étude sur les déplacements quotidiens des Français réalisée par l'INSEE entre 2015 et 2020, 60% des déplacements domicile-travail de moins de 5 km se font en voiture pour la plupart des usagers, par choix ou par habitude...

Partant de ce constat, Mai à vélo encourage le vélo comme déplacement sain et non polluant, afin de réduire son empreinte carbone et préserver l'environnement. Se déplacer à vélo s'inscrit dans une optique de développement durable et permet de transmettre aux petits des notions d'écologie et de protection environnementale. En pédalant, il est possible de diminuer les émissions de particules polluantes et donc de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

LA PREUVE PAR LES CHIFFRES

L'ADEME met à disposition un simulateur permettant de comparer la quantité d'émission de gaz à effet de serre générée par divers moyens de transport. Pour un trajet de 5 kilomètres réalisé par une personne, le vélo ressort avec un bilan CO₂ nul, ce qui le place loin devant tout autre moyen de transport motorisé : 16 g en tramway, 19 g en métro, 308 g en scooter, 515 g en bus thermique ou 966 g en voiture thermique.

Pour fabriquer un vélo mécanique, il faudra infiniment moins de ressources et de matières premières que pour une voiture, par exemple. De plus, le cycle de vie des vélos est beaucoup plus long, car ils sont faciles à réparer et à recycler, contrairement aux véhicules motorisés.

Le vélo est également moins encombrant sur l'espace public et cause moins de dégâts sur la route par rapport à une voiture.

Enfin, le vélo ne produit aucune pollution sonore.

Bref, on s'en rend compte, le vélo compte de nombreux avantages.



La mobilité douce est devenue un véritable enjeu, autant pour doper l'attractivité touristique de notre territoire que pour protéger son environnement ou encore développer sa vitalité économique », rappellent Franck Proust, président de Nîmes Métropole. L'appel à manifester « Mai à vélo » 2024 marque donc une nouvelle étape dans le développement de la mobilité douce sur l'Agglo, l'objectif étant de recenser et communiquer sur toutes les initiatives et animations qui se dérouleront du 1^{er} au 31 mai. Nîmes Métropole accompagne chaque candidat dans la réalisation de son animation via une communication à l'échelle de l'agglomération et la mise en relation des différents partenaires.

Nîmes Métropole



LES MEMBRES DU COLLECTIF MAI À VÉLO

Mai à vélo, dont la première édition a eu lieu en 2021, regroupe trois institutions étatiques et 11 institutions majeures du monde du vélo, réunies avec pour objectif de promouvoir et célébrer le vélo, à travers tous ses usages et toutes ses pratiques.

Le bureau est constitué de trois personnes :



Présidente

Maria Jebli-Chedeville
Adjointe au Maire de Chartres
Vice-présidente du Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM)



Vice-Président

Olivier Schneider
Président de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB)



Trésorier

Patrick Guinard
Président de l'APIC (Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active)



Partenaires de Mai à vélo :



Porté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, Mai à Vélo est organisé pour la première fois en 2021 afin de mobiliser les acteurs de la bicyclette et fêter chaque année au mois de mai, le vélo dans tous les territoires autour d'événements cyclables.



À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique –, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



L'APIC (Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la Mobilité Active) est une association co-fondée par La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et l'UNION sport & cycle (USC). Les missions de cette association s'articulent autour de trois axes :

- Assurer la création, la gestion, l'actualisation et la sécurisation du futur Fichier National Unique des Cycles Identifiés (FNUCI), par délégation de l'Etat,
- Assurer la promotion de l'identification des cycles en France et en Europe et promouvoir les moyens permettant de lutter contre le vol et le recel des cycles et d'autres engins de mobilité active
- Assurer la promotion de l'usage du cycle et de nouvelles formes de mobilités actives au quotidien



Créé en 1989, le Club des villes et territoires cyclables et marchables rassemble près de 240 collectivités adhérentes représentant plus de 2200 territoires—communes, intercommunalités, départements et régions—engagés pour le développement de l'usage du vélo et de la marche au quotidien et de la mobilité durable. Interlocuteur permanent des services de l'Etat, des associations cyclistes, des acteurs économiques du vélo, des chercheurs et experts, le Club est un acteur historique de la promotion des mobilités actives. Il est l'observatoire privilégié des politiques vélo et des mobilités actives à toutes les échelles territoriales et dans le secteur privé.



L'UNION sport & cycle est la première organisation professionnelle du secteur du sport et des loisirs. Elle fédère 1 400 entreprises représentant plus de 3000 points de vente, 500 marques, plus de 1 500 établissements sportifs, 80 000 salariés, et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé. Elle s'engage chaque jour pour les conseiller, les représenter, les aider à anticiper et promouvoir l'activité physique et sportive.



Vélo & Territoires est un réseau de collectivités (régions, départements, intercommunalités) mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de ce cap stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable. Mai à vélo évoque le plaisir, le partage et la découverte de la pratique du vélo sous toutes ses facettes dans les territoires urbains, périurbains et ruraux partout en France.



L'Heureux Cyclage fédère en France plus de 125 associations qui animent sans but lucratif des ateliers vélo. Les ateliers vélos, dont les premiers vélos sont apparus en France à Grenoble et à Lyon en 1994, se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique. Les ateliers vélo membres du réseau signent une charte qui définit l'activité des ateliers vélo participatifs et solidaires. Ainsi, L'Heureux Cyclage est un réseau qui rassemble les ateliers vélo qui partagent les objectifs de :

- favoriser la pratique du vélo au quotidien,
- remettre en circulation des vélos délaissés,
- réutiliser les pièces détachées et recycler les matières premières,
- échanger les savoir-faire autour de la mécanique et de la pratique du vélo en ville.

L'Heureux Cyclage veut permettre l'échange d'expérience, la mutualisation des connaissances et favoriser la création d'Ateliers vélo dans tous les quartiers en France et à l'étranger.





À travers son réseau de plus de 500 associations locales réparties sur tout le territoire, la FUB, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien. La FUB œuvre ainsi pour une meilleure prise en compte des usagers cyclistes dans les politiques de transports, la réglementation, les aménagements et l'éducation.



Notre organisation fédère, depuis 1926, tout le secteur du commerce et de la réparation du cycle et du motocycle. En effet, Mobilians est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 170 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. Mobilians défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.



La Fédération Française de Cyclisme (FFC) a pour objet, par délégation du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'organisation, la promotion et le développement, sur tout le territoire français, du cyclisme sous toutes ses formes. Dans toutes les disciplines, elle organise les Championnats de France, et procède aux sélections nationales en Equipes de France. Elle regroupe quelque 2500 clubs affiliés et plus de 100 000 licenciés. La FFC se veut un acteur engagé de la mobilité, contribuant, par des actions de terrain, à la promotion et au développement de la pratique du vélo, au bénéfice d'enjeux sociétaux majeurs tels que la santé et l'écologie. Elle se positionne ainsi aux côtés des deux grandes familles d'acteurs de cette transformation de notre société que sont les collectivités territoriales et les entreprises.



La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 3 500 randonnées dans toute la France attirant chaque année plus de 2 millions de participants. Depuis les années 70 avec les premières journées de la bicyclette, la Fédération accompagnait fortement l'organisation de la Fête du vélo en mobilisant ses clubs, pour promouvoir l'usage du vélo. C'est donc tout naturellement qu'elle prend toute sa part dans Mai à vélo.



Depuis plus de vingt ans l'AF3V, forte de son réseau de délégués et d'adhérents, agit pour la réalisation d'un réseau ambitieux de véloroutes et de voies vertes au bénéfice de la transition écologique, de l'inclusion sociale et de la santé. L'aménagement de véloroutes et de voies vertes favorise la réduction des déplacements émissifs en gaz à effet de serre au profit de l'écobilité. Il contribue au développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et à l'émergence d'un territoire solidaire et accessible par tous. Notre projet « Vélo expreS », à travers des actions de « remise en selle » rend les modes de déplacements actifs accessibles aux personnes en situation d'exclusion.



Fondée à Lyon en 2022, l'association Les Femmes À Vélo se donne pour mission de porter la parole des femmes dans l'univers du vélo à l'échelle nationale. Pour cela, elle met en place des actions qui s'articulent principalement autour de 2 axes : encourager et promouvoir la pratique du vélo par les femmes en s'associant à des initiatives et des projets auprès du grand public tels que Mai A Vélo, et soutenir et accompagner la présence de plus de femmes dans les métiers du cycle en créant le 1^{er} réseau national des femmes dans les métiers du cycle.

Partenaires de Mai à vélo :



L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) est un établissement public national ayant pour mission de participer au financement de projets d'infrastructures de transport et de mobilités. Son action s'inscrit dans le respect des objectifs du développement durable et des orientations du Gouvernement.



Depuis plus de 20 ans, Corepile organise et développe la collecte et le recyclage des piles et batteries en France. Cet éco-organisme leader remplit une mission d'intérêt général et sans but lucratif, sous l'agrément de l'Etat. Sous l'impulsion de l'USC depuis 2018, Corepile a élargi son action aux batteries de vélos électriques et d'engins de déplacement personnels motorisés grâce à un réseau d'environ 1 500 points de vente et de collecte. « Mai à Vélo » est l'opportunité d'encore plus sensibiliser les cyclistes occasionnels ou réguliers au bon entretien de leur batterie et à la gestion de sa fin de vie. C'est avec enthousiasme que Corepile est partenaire de l'initiative de Mai à Vélo depuis sa première édition en 2021 !



L'application Geovelo, gratuite et sans pub, aide les cyclistes à trouver des itinéraires sécurisés et optimisés pour le vélo. Les itinéraires Geovelo privilégient les pistes cyclables, évitent les zones dangereuses et s'adaptent à tous les types de vélo ! Chaque fois qu'un cycliste utilise Geovelo, il aide sa ville à mieux comprendre les besoins des cyclistes et à développer ses infrastructures cyclables. Geovelo, c'est aussi une solution clé en main pour accompagner les entreprises dans le développement et la gestion de leur mobilité durable.



L'Avenir à Vélo, c'est la bannière sous laquelle le Tour de France, monument du Cyclisme, s'engage pour la mobilité à vélo. Il souhaite générer un impact positif en inspirant toutes celles et tous ceux qui le peuvent à mettre du vélo dans leur quotidien... Avec son programme L'Avenir à Vélo, le Tour de France prend des engagements concrets, destinés à générer une empreinte positive et significative, au travers notamment de trois opérations :

- Le label Ville à vélo du Tour de France pour valoriser les collectivités qui s'engagent pour plus de cyclabilité sur leur territoire ;
- Les p'tits vélos pour initier les enfants à la pratique du vélo dès le plus jeune âge ;
- Un vélo pour tous pour changer le quotidien des personnes défavorisées en leur offrant des vélos.



Partenaire depuis la première édition en 2021 de « Mai à Vélo », Allianz France s'est associé à l'événement dans le but de pousser, au sein de l'entreprise, la pratique du vélo, sous toutes ses formes. Écologique, bénéfique pour la santé, le vélo répond aux enjeux économiques, sociaux et sanitaires de nos territoires et fait partie des axes « Humain » et « Engagé » de la vision stratégique d'Allianz France. En 2023, l'initiative est étendue au réseau des Agents Généraux Allianz France, l'occasion d'encourager les clients à l'usage des mobilités douces en les accompagnant avec des conseils de prévention pour promouvoir le partage de la route. Le partenariat d'Allianz France, assureur et acteur de la prévention, avec « Mai à Vélo » est le prolongement naturel des initiatives de l'entreprise dans l'accompagnement des mobilités douces. Dès 2020, Allianz France a mis en place le Forfait Mobilité Durable qui contribue au développement de la mobilité éco-responsable des collaborateurs et un espace dédié aux mobilités douces sur son réseau social interne pour susciter de nombreux conseils de sécurité. Allianz France soutient également Bumpair qui propose des solutions innovantes pour la sécurité des utilisateurs de mobilités douces (casque à air breveté...). Allianz France, pionnier dans l'assurance des nouvelles mobilités, est partenaire de la création du label employeur pro-vélo aux côtés de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) et de l'ADEME.



Banque de premier plan en France et à l'international, banque d'une entreprise sur trois en France, le CIC met à la disposition de plus de 5,4 millions de clients un réseau français de 1 815 agences et 19 500 collaborateurs ainsi que des relais internationaux dans 37 pays. Pour répondre aux besoins de tous les acteurs économiques et construire au quotidien une offre toujours performante, il conjugue les métiers de la finance, de l'assurance, de la téléphonie et des services technologiques de pointe à une grande solidité financière confortée par celle de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



Bosch eBike Systems façonne le futur de la mobilité des vélos à assistance électrique avec des produits innovants et des services numériques allant des systèmes de motorisation hautement efficaces au premier ABS prêt pour la production en série et aux solutions Connected Biking. Sur les trajets quotidiens à travers la ville, lors d'excursions à la découverte de la campagne ou pour les aventures sportives en montagne : Bosch eBike Systems offre aux cyclistes le système de motorisation adapté à chaque besoin et à chaque utilisation (unité motrice, batterie, écran et application), assurant un comportement au pédalage unique. Aujourd'hui, plus de 100 marques internationales qui fabriquent des vélos font confiance à la gamme de produits modulaires et parfaitement coordonnés. En tant que division indépendante propre au sein du groupe Bosch, Bosch eBike Systems utilise également la technologie et le savoir-faire de fabrication du groupe. Pour une mobilité saine, sûre, durable et qui procure du plaisir.



La SNCF est un acteur majeur de la mobilité en France, avec un rôle moteur dans la décarbonation des transports. Le vélo contribue aussi fortement à cette transition écologique des déplacements. Les sociétés TER SNCF Voyageurs, SNCF Gares & Connexions et Transilien SNCF Voyageurs s'associent pour l'édition 2024 de Mai à vélo afin de valoriser l'intermodalité, et plus spécifiquement, les offres train, et les offres de services spécifiques dans les gares, auprès du grand public et d'une communauté de cyclistes attentionnés.



EcoLogic est un éco-organisme agréé par l'Etat pour piloter trois filières nationales de prévention et de recyclage de produits usagés ou en fin de vie : celle des équipements électriques et électroniques (EEE), celle des articles de sport et de loisirs (ASL) et celle des articles de bricolage et de jardin pour la partie des équipements thermiques (ABJ Th).



A PROPOS DE MAI À VÉLO

Mai à vélo est un événement dont la première édition s'est tenue en 2021, qui fédère toutes les activités organisées autour du vélo en France, à l'occasion du mois de mai. Mai à vélo est une initiative soutenue par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, qui rassemble les principales institutions du monde du vélo au sein de sa coordination nationale : la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, (FUB), le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables (CVTCM), l'Union sport & cycle (USC), l'organisation professionnelle représentative des services de la mobilité (MOBILIANS), Vélo & territoires, la Fédération Française de Cyclisme (FFC), la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo), L'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), les Femmes à vélo, l'Association de Promotion des Cycles et de la mobilité active (APIC), l'Heureux Cyclage, ainsi que l'ADEME. Davantage d'informations : www.maiavelo.fr

CONTACTS PRESSE

Comm'On Agency

Julie Dardelet-Guérin - julie@commongency.fr - 06 33 85 96 83

Iléna Levy - ilena@commonagency.fr - 06 95 75 58 06

MAI à vélo

Membres du collectif



Partenaires

